

CONCOURS INTERNE ET TROISIÈME CONCOURS DE TECHNICIEN TERRITORIAL

SESSION 2024

ÉPREUVE DE RAPPORT TECHNIQUE

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

Elaboration d'un rapport technique rédigé à l'aide des éléments contenus dans un dossier portant sur la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt.

Durée : 3 heures
Coefficient : 1

SPÉCIALITÉ : DÉPLACEMENTS, TRANSPORTS

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surlieur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce sujet comprend 25 pages.

**Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend
le nombre de pages indiqué.
S'il est incomplet, en avertir le surveillant.**

Vous êtes technicien territorial à la direction de la mobilité de Techniville. Cette ville de 35 000 habitants comprend un centre historique et commerçant attractif. Celui-ci, en partie piétonnisé, comporte de nombreuses rues étroites, et l'offre de stationnement y est réduite.

Ainsi, riverains et usagers se plaignent de nombreux conflits d'usage (blocage de la circulation lors de livraisons, occupation des espaces piétonniers par des véhicules utilitaires, pollutions et bruit générés par les livraisons...) quand les commerçants déplorent des difficultés d'approvisionnement. Dans ce contexte, les élus souhaitent mieux organiser les livraisons de marchandises sur Techniville.

Le directeur de la mobilité vous demande de rédiger à son attention, exclusivement à l'aide des documents joints, un rapport technique sur la logistique urbaine.

Liste des documents :

- Document 1 :** « Logistique urbaine durable : 14 propositions pour anticiper un défi majeur pour nos agglomérations » (extrait) - *Sénat* - 25 mai 2022 - 4 pages
- Document 2 :** « La logistique, élément clé de la mobilité urbaine » - *Techni.Cités* n°342 - avril 2021 - 4 pages
- Document 3 :** « Plan d'actions pour une logistique durable dans la métropole grenobloise » - *Traits d'agences* - printemps 2022 - 1 page
- Document 4 :** « Charte de logistique urbaine durable » (extraits) - *Pau Béarn Pyrénées Mobilités* - avril 2023 - 5 page
- Document 5 :** « Aires de livraison : quelles bonnes pratiques pour améliorer les conditions de livraison ? » - *Interlud* - 6 février 2023 - 4 pages
- Document 6 :** « Légendes logistiques urbaines. Agir au-delà des idées reçues pour une logistique urbaine efficiente » (extraits) - *oliverwyman.fr* - 2020 - 5 pages

Documents reproduits avec l'autorisation du C.F.C.

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.

Dans un souci environnemental, les impressions en noir et blanc sont privilégiées.

Les détails non perceptibles du fait de ce choix reprographique ne sont pas nécessaires à la compréhension du sujet, et n'empêchent pas son traitement.